



Rapport
financier
Semestriel

2022

Société Anonyme au capital de 357.499,80 euros
Siège Social : 12, rue Ampère ZI 91430 IGNY
820 817 252 RCS EVRY

Table des matières

RAPPORT SEMESTRIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DU GROUPE AU 30 JUIN 2022	3
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2022.....	10

RAPPORT SEMESTRIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DU GROUPE AU 30 JUIN 2022

Organigramme juridique et évolutions du périmètre

Medical Devices Venture SA est la société mère du Groupe dont le siège se trouve à Igny en région parisienne.

Son activité a évolué en 2021 pour s'orienter vers la prise de participation dans des start-up dans le domaine de la santé. Medical Devices Venture s'associe ainsi avec des chercheurs porteurs de projets technologiques innovants, mettant le patient au cœur du système de santé, maturés au sein de Sociétés d'Accélération de Transfert de Technologie ou « SATT », des structures parapubliques visant à transformer des idées en propriété intellectuelle.

Au travers d'une prise de participation, aux côtés des chercheurs et des SATT, Medical Devices Venture s'engage directement dans le développement de ces nouvelles technologies et leur passage à un stade industriel. S'appuyant sur l'expertise reconnue en matière de recherche et développement, de support opérationnel et logistique, de marketing et de commercialisation, et plus largement, de gouvernance de projets d'innovation et de savoir-faire industriel du groupe ARCHOS, Medical Devices Venture apporte un ensemble de compétences clés pour le lancement de nouveaux produits et l'arrivée à maturité de ces technologies.

Variation du pourcentage d'intérêt POLADERME :

Suite à des opérations sur capital de la société POLADERME (dont augmentation de capital de 130 K€) relative à l'entrée de tiers à son capital, le pourcentage d'intérêt du groupe est passé de 44% à 40,11% sur le premier semestre 2022. L'impact de la dilution du groupe dans le capital de la société POLADERME a été constaté en résultat consolidé groupe pour 56 K€.

Création de société DOMISANTE :

La société DOMISANTE qui a pour objet le développement d'une solution de maintien à domicile des patients avec une mallette de santé et des services associés, a été créée au mois de juin 2022. Le groupe détient 70% du capital de la société.

Le périmètre de consolidation du groupe est le suivant au 30 juin 2022 :

Périmètre

SOCIETES	PAYS	30/06/2022		Méthode	31/12/2021		Méthode
		% de Contrôle	% d'intérêts		% de Contrôle	% d'intérêts	
MEDICAL DEVICE VENTURE	France	Mère	Mère	IG	Mère	Mère	IG
DEXTRAIN	France	20,00%	20,00%	IG	20,00%	20,00%	IG
POLADERME	France	40,11%	40,11%	IG	44,00%	44,00%	IG
MDV IT	France	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
LIFI MED	France	51,00%	51,00%	IG	51,00%	51,00%	IG
DOMISANTE	France	70,00%	70,00%	IG	-	-	IG

Activité et faits marquants du semestre

Augmentations de capital

Medical Devices Venture est entrée en bourse sur le marché Euronext Access+ Paris par voie d'admission directe à la suite d'un placement privé d'un montant brut de 2,3 millions d'euros avec une première cotation le 10 février 2022.

Le 8 Février 2022, le Président a décidé de mettre en œuvre une augmentation de capital réservée (placement privé) selon les modalités arrêtées par l'Assemblée générale du 28 janvier 2022. Cette augmentation du capital a porté sur l'émission de 191.665 ABSA et le capital social a été porté à 357.499,80 euros (1.191.666 actions de 0,30 euros de valeur nominale) et une prime d'émission brute de 2.242.480,50 a été constatée.

L'émission d'actions avec bons de souscription d'actions attachés (les « BSA », et avec les actions les « ABSA ») a été réalisée au profit des bénéficiaires suivants :

Bénéficiaire	Nombre d'ABSA
Neovacs	83.333
YA II PN, Ltd	54.166
Europe Offering	54.166
Total	191.665

Les principaux termes et conditions des BSA sont les suivants :

Période d'exercice : 4 ans à compter de leur émission.

- Prix d'exercice : 12 euros.
- 1 BSA attaché à chaque nouvelle action émise dans le cadre de l'Emission (les BSA seront immédiatement détachés des actions et seront librement cessibles à compter de leur émission).
- Les BSA ne seront pas cotés.
- Parité d'exercice : 1 BSA donnera le droit de souscrire à 1 action nouvelle (sous réserve des ajustements légaux et des clauses de « reset » décrites ci-dessous).
 - « Reset » en l'absence de transfert sur Euronext Growth Paris (groupe de cotation E2 (« Offre au public »)) : à compter du 1er janvier 2023, en l'absence de transfert de cotation des actions de la Société sur le marché Euronext Growth Paris (groupe de cotation E2) au plus tard le jour précédant la Date de Reset applicable (voir ci-après), la parité d'exercice des BSA en vigueur sera réinitialisée chaque 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre (les « Dates de Reset »), selon la formule suivante : la parité d'exercice des BSA applicable sera multipliée par le quotient du (a) prix d'exercice des BSA et du (b) plus bas entre (i) le prix d'exercice des BSA et (ii) 80% du cours moyen pondéré par les volumes des actions de la Société des cinq (5) jours de bourse consécutifs précédant la Date de Reset applicable (tel que publié par Bloomberg) multiplié par la parité d'exercice en vigueur (le « Reset »).
 - « Reset » en cas de transfert sur Euronext Growth Paris (groupe de cotation E2) : si une augmentation de capital est réalisée dans le cadre de la demande de transfert des actions de la Société sur le marché Euronext Growth Paris (groupe de cotation E2), la parité d'exercice des BSA en vigueur sera réinitialisée à la date effective du transfert, selon la formule suivante : la parité d'exercice des BSA applicable sera multipliée par le quotient du (a) prix d'exercice des BSA et du (b) plus bas entre (i) le prix d'exercice des BSA et (ii) 80% du prix d'émission des actions dans le cadre de l'augmentation de capital multiplié par la parité d'exercice en vigueur (le « Reset au Transfert »).
 - Faculté de rachat des BSA par la Société : en cas de réception par la Société d'une notice d'exercice de BSA adressée par un porteur, la Société aura la faculté de racheter (ou de faire racheter par une société affiliée) lesdits BSA à leur valeur intrinsèque, à savoir la différence entre (i) un montant égal au nombre d'actions dont l'émission est demandée multiplié par le cours de clôture de l'action la veille de l'envoi de la notice d'exercice et (ii) le prix d'exercice des BSA. Sauf en cas d'exercice de la faculté de substitution de la Société par une société affiliée, les BSA rachetés seront immédiatement annulés.

Plan d'attribution gratuite d'actions

L'assemblée générale des actionnaires de la Société du 14 septembre 2021 a conféré au Conseil d'administration une autorisation à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, dans la limite de 10% du capital social.

Le Conseil d'administration du 14 septembre 2021 a fait usage de cette autorisation afin de mettre en place un plan d'attribution gratuite d'actions ordinaires au bénéfice de Monsieur Loïc Poirier, de Madame Bénédicte Ernoul et de Monsieur Guillaume Burkel (le « Plan 2021 n°1 »). Ce Plan 2021 n°1 a porté sur l'attribution gratuite de 100.000 actions, représentant 10% des actions existantes au 14 septembre 2021 (1.000.001 actions). Il est également rappelé que, depuis le 14 septembre 2021, le nombre d'actions composant le capital social de la Société est passé de 1.000.001 actions à 1.191.666 actions.

L'assemblée générale des actionnaires de la Société du 28 janvier 2022 a conféré au conseil d'administration, par la 10ème résolution, une autorisation à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, dans la limite de 10% du capital social.

Tenant compte de la dilution subie par les actions attribuées le 14 septembre 2021 (en % du capital social) et rappelant que ces attributions ont également pour objet de renforcer la participation des attributaires au capital de la Société, le Conseil d'administration du 21 avril 2022 a fait usage de cette autorisation et mis en place un second plan d'attribution gratuite d'actions ordinaires au bénéfice de Monsieur Loïc Poirier, de Madame Bénédicte Ernoul et de Monsieur Guillaume Burkel (le « Plan 2022 n°1 ») dans la limite de 10% du capital à la date du présent Conseil d'administration, soit 119.165 actions. Compte tenu des 100.000 actions attribuées gratuitement le 14 septembre 2021, ce Plan 2022 n°1 a porté sur l'attribution gratuite de 19.165 actions.

Nom du bénéficiaire	Prénom du bénéficiaire	Nombre d'actions attribuées le 21 avril 2022
POIRIER	Loïc	11.499
ERNOULT	Bénédicte	3.833
BURKEL	Guillaume	3.833

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par les bénéficiaires le 21 avril 2023. Elles devront être conservées au nominatif, et ne pourront être cédées pendant une période de conservation d'un an à compter de l'expiration de la période d'acquisition, soit jusqu'au 21 avril 2024 inclus. Conformément aux dispositions légales, des exceptions usuelles figurent dans le règlement du Plan.

A l'issue de la période de conservation, les actions attribuées gratuitement pourront librement être cédées par les bénéficiaires du Plan à l'exception d'une quote-part représentant 10% du nombre d'actions attribuées gratuitement aux bénéficiaires du Plan, laquelle ne pourra être librement cédée par les bénéficiaires du Plan qu'après la cessation de leurs fonctions, conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Chiffre d'affaires et activité des filiales

Le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 52 K€ sur le premier semestre 2022.

Medical Devices Venture SA a recruté un Directeur de l'Innovation en charge du pilotage des développements techniques des filiales.

L'activité des filiales de Medical Devices Venture sur le semestre se présente comme suit :

Dextrain SAS

La société a acquis une licence exclusive auprès de l'Université de Toulon et la Clinique de Provence-Bourbonne – Groupe Ramsay Santé pour le développement et la commercialisation de la solution S'TIM,

un DTx (une solution de thérapie digitale) de rééducation cognitive. Dextrain a également obtenu le label Deeptech de la BPI ainsi qu'une Bourse French Tech Emergence pour financer les développements permettant d'adapter les produits de Dextrain au traitement de la maladie de Parkinson.

Dextrain a été nominée au concours Ilab (mais n'a pas été lauréate à cette session). En partenariat avec l'Institut de Psychiatrie et Neurosciences de Paris et l'Institut du Cerveau, Dextrain a été sélectionnée par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) sur un financement pour l'intégration de stimulateurs haptiques au Dextrain Manipulandum pour améliorer la rééducation sensorimotrice de la dextérité notamment chez les patients cérébrolésés.

Enfin les premiers patients ont été intégrés en début de semestre dans le cadre de l'étude clinique multicentrique « PsyCARE1 » qui utilise la solution Dextrain HomeCare afin de mesurer finement la dextérité des patients « ultra haut risques ».

Sur le plan commercial plus de 11 centres ont été équipées du dispositif Dextrain Manipulandum pour le tester auprès de leurs patients. La solution est en phase 3 de référencement auprès de Orpea et Clinea et elle a également été retenue dans le cadre du référencement des solutions IOT de la CAIH avec SCC Santé.

Poladerme SAS

L'activité du premier semestre a été marquée par l'augmentation du capital avec l'entrée d'un investisseur asiatique, le groupe WONGS. La deuxième version des prototypes du dispositif de prise d'image miniaturisée en spectropolarimétrie a été reçue en juin et est en cours de test. Poladerme est en cours de labellisation Deeptech par BPIFrance et une demande de Bourse French Tech est en cours d'instruction.

MDV IT

Le catalogue produit des solutions est constitué et la commercialisation de ces solutions est en cours auprès de prospects dans le domaine de la santé et de l'hospitalité. Une première commande de tablettes est en cours de préparation pour livraison au cours du 2nd semestre 2022 auprès d'un opérateur américain.

Lifi-Med

Des discussions sont engagées auprès d'investisseurs souhaitant investir sur le projet.

COMPTE DE RESULTAT ET EBITDA

¹ <https://psy-care.fr/>

Compte de résultat Consolidé

Compte de résultat Consolidé Synthétique (en K€)	30/06/2022	31/12/2021	Variation en K€	Variation en %
Chiffre d'affaires	51,96	141,23	-89,26	-63%
Autres Produits d'exploitation (Hors Reprise de Prov.)	-	0,04	-0,04	-100%
Achats consommés	13,80	23,13	-9,33	-40%
Autres charges d'exploitation (Hors Amortissement et Dépréciation)	409,12	382,89	26,23	7%
EBITDA(1)	-370,96	-264,76	-106,20	40%
Reprise de Provision	-	-	-	N/S
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-4,14	-1,67	-2,48	148%
Résultat d'exploitation	-375,10	-266,43	-108,67	41%
Produits et charges financières	0,00	-0,03	0,03	-104%
Produits et charges exceptionnelles	88,15	-280,00	368,15	N/S
Impôts sur les résultats	-	-	,00	N/S
Résultat net d'ensemble consolidé	-286,95	-546,45	259,50	-47%

N/S : "Non significatif"

(1) Chiffre d'affaires - Achats consommés

Le compte de résultat est présenté au 30/06/2022 avec un comparatif 31/12/2021 car le groupe n'a été créé en tant que groupe qu'au cours de l'exercice 2021.

Les charges opérationnelles hors variation des amortissements et provisions sont en augmentation de 7%.

Le résultat d'exploitation s'établit à -375 K€ contre -266 K€ pour l'exercice 2021.

Un CIR d'un montant de 67 K€ a été enregistré au titre de 2021 sur Dextrain (postérieurement à la clôture 2021 et donc classé en résultat exceptionnel au 30 juin 2022).

Le résultat net consolidé s'établit à - 287 K€ pour le premier semestre 2022 contre -546 K€ pour l'exercice précédent.

PRINCIPAUX ELEMENTS BILANCIELS CONSOLIDES

Les principaux éléments de soldes bilanciaux consolidés sont les suivants (en K€):

Actif en K - EUR	30/06/2022	31/12/2021
Actif immobilisé	72	346
Stocks et en-cours	29	
Clients et comptes rattachés	43	1
Autres créances et comptes de régularisation	306	144
Disponibilités	2 197	221
Actif circulant	2 574	367
Total Actif	2 646	713

Passif	30/06/2022	31/12/2021
Capital (1)	358	300
Primes (1)	1 825	
Réserves et résultat consolidés (2)	-372	-157
Autres (3)	63	
Capitaux propres - Part du groupe	1 874	143
Intérêts minoritaires	4	-16
Provisions	0	
Emprunts et dettes financières		
Fournisseurs et comptes rattachés	646	534
Autres dettes et comptes de régularisations	122	52
Dettes	768	586
Total Passif	2 646	713

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice

(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)

Les capitaux propres s'établissent à 1 874 K€, en amélioration de 1 731 K€ par rapport à l'année précédente. La progression résulte de l'augmentation de capital réalisée en février 2022 (montant brut de 2,2 M€ et net de 1,9 M€).

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés ressortent à 0,6 M€ (principalement envers Archos SA).

Trésorerie Nette

La trésorerie nette s'établit à 2 197 K€ en hausse de 1 976 K€ sur le semestre. La variation de la trésorerie sur cette période résulte principalement des flux suivants (le sens des signes indique l'impact sur la trésorerie) :

- Augmentation de capital : +1 883 K€
- Subvention d'investissement = +63 K€
- Effet des variations de périmètre (Augmentation de Capital POLADERME) = +130 K€

Perspectives

Les projets poursuivent leurs développements techniques et les démarches commerciales ont débuté avec un certain nombre de prospects et clients. Le secteur de la santé est en tension en France et les prises de décision d'investissement dans les solutions innovantes sont assez longues, cependant les solutions innovantes développées et proposées par le Groupe constituent des facteurs de progrès importants dans les pratiques et les usages et sont à même d'apporter aux professionnels de santé et aux patients des

amélioration dans le suivi des soins. Medical Devices Venture poursuit son développement avec des effectifs en progression et de nouveaux projets autour notamment du maintien à domicile des patients.

Fait à Igny, le 8 août 2022,

Le Conseil d'administration.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2022

Bilan Consolidé

Actif en EUR	30/06/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	69 625	343 375
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>		
Immobilisations corporelles	1 926	2 320
Immobilisations financières		
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	71 551	345 695
Stocks et en-cours	28 999	
Clients et comptes rattachés	42 510	1 480
Autres créances et comptes de régularisation (4)	305 708	144 279
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	2 196 973	221 498
Actif circulant	2 574 190	367 257

Total Actif	2 645 741	712 952
--------------------	------------------	----------------

Passif	30/06/2022	31/12/2021
Capital (1)	357 500	300 000
Primes (1)	1 825 492	
Réserves et résultat consolidés (2)	-372 421	-157 288
Autres (3)	63 000	
Capitaux propres - Part du groupe	1 873 571	142 712
Intérêts minoritaires	4 250	-15 557
Provisions	401	
Emprunts et dettes financières		
Fournisseurs et comptes rattachés	645 837	533 777
Autres dettes et comptes de régularisations (5)	121 682	52 020
Dettes	767 519	585 797

Total Passif	2 645 741	712 952
---------------------	------------------	----------------

- (1) De l'entité mère consolidante
 (2) Dont résultat net de l'exercice
 (3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)
 (4) Dont impôts différés actifs
 (5) Dont impôts différés passifs

En EUR	30/06/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	51 964	141 226
Autres produits d'exploitation		39
Achats consommés	13 799	23 130
Charges de personnel	138 155	107 028
Autres charges d'exploitations	269 933	274 638
Impôts et taxes	1 034	1 228
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 144	1 669
Résultat d'exploitation avant dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	-375 101	-266 428
Dotation aux dépréciations des écarts d'acquisitions		
Résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	-375 101	-266 428
Produits et charges financières	1	-26
Produits et charges exceptionnelles	88 146	-280 000
Impôts sur les résultats		
Résultat net des entités intégrées	-286 954	-546 454
Quote-part dans les résultats des entités mis en équivalence		
Résultat net d'ensemble consolidé	-286 954	-546 454
Intérêts minoritaires	-71 833	-34 057
Résultat net (Part du groupe)	-215 121	-512 397

Tableau de flux de trésorerie consolidé

En K - EUR	30/06/2022	31/12/2021
Résultat net consolidé	-287	-546
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	5	2
Variation des impôts différés		
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-53	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	-336	-545
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	220	433
<i>Dont stocks</i>	-29	
<i>Dont créances d'exploitation</i>	132	-115
<i>Dont dettes d'exploitation</i>	117	548
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-115	-112
Acquisition d'immobilisations		-348
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt		
Incidence des variations de périmètres	145	9
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	145	-339
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Dividendes en intragroupe		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	1 883	
Emissions d'emprunts	63	
Remboursements d'emprunts		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 946	
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	1 975	-451
Trésorerie d'ouverture	221	672
Trésorerie de clôture	2 197	221

Tableau de variation des capitaux propres

En EUR	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Correction des A nouveaux						
Affectation en réserves						
Distributions de dividendes						
Variation de capital						
Résultat N-1			-546		-512	-34
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre	300	374			655	19
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres N-1	300	374	-546		143	-16
Correction des A nouveaux						
Affectation en réserves		-546	546			
Distributions de dividendes						
Variation de capital (1)	58	1 825			1 883	
Résultat N			-287		-215	-72
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts		77				77
Variation de périmètre		15				15
Autres variations (1)				63	63	
Capitaux propres N	358	1 744	-287	63	1 874	4

(1) La société MDV a émis 191 666 ABSA de valeur nominal 0,30 € (soit une augmentation de capital de 57,499 K€) assortis d'une prime d'émission de 11,70 € par action (soit une prime d'émission globale de 2 242 K€). Le frais d'émission des ABSA ont été constaté en diminution de la prime d'émission pour 417 K€.

(2) Le poste Autres variations correspond aux subventions d'investissement reçus

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

1- PREAMBULE

La société Medical Devices Venture SA est cotée sur Euronext Access + Paris depuis le mois de février 2022. Elle est la société mère du Groupe Medical Devices Venture. Le siège social est situé à Igny, en région parisienne.

Les comptes consolidés au 30 juin 2022, ainsi que les notes afférentes, ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

2- FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2022 ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Augmentation de capital de la société Medical Devices Venture SA :

La société Medical Devices Venture SA a procédé à une augmentation de capital en date du 8 février 2022. Le capital social a été augmenté de 57 499,50 € par l'émission de 191 665 ABSA assortie d'une prime d'émission de 2 242 K€ (1 825 K€ net des frais de l'opération imputés à la prime d'émission)

Variation du pourcentage d'intérêt dans POLADERME :

Suite à des opérations sur capital de la société POLADERME (dont augmentation de capital de 130 K€) relative à l'entrée de tiers à son capital, le pourcentage d'intérêt du groupe est passé de 44% à 40,11% sur le premier semestre 2022. L'impact de la dilution du groupe dans le capital de la société POLADERME a été constaté en résultat consolidé groupe pour 56 K€.

Création de la société DOMISANTE :

La société DOMISANTE qui a pour objet le développement d'une solution de maintien à domicile des patients avec une mallette de santé et des services associés, a été créée au mois de juin 2022. Le groupe détient 70% du capital de la société.

3- -METHODES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

3.1 Règles et méthodes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe présentent un bilan et un compte de résultat au 30 juin 2022 comparés au 31 décembre 2021.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre. Pour les filiales Poladerme, Lifi Med, MDV IT et Domisanté leur premier exercice ne sera clôturé qu'au 31/12/2022 et les éléments financiers intégrés à la situation semestrielle reposent sur une situation comptable non audité au 30 juin 2022.

L'ensemble des notes annexes est présenté en milliers d'euros, sauf mention particulière.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France, telles que définies par le règlement ANC 2020-01 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

3.2 Principes généraux utilisés pour l'établissement des comptes consolidés

Les états financiers consolidés, ont été établis en conformité avec les règles en vigueur en France actuellement.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables suivants :

- Principe de prudence
- Méthode des coûts historiques
- Principe de continuité d'exploitation
- Principe d'indépendance des exercices
- Principe de permanence des méthodes

3.3 Comparabilité des exercices

Le groupe étant nouvellement créé, les comptes consolidés N-1 sont présentés au 31 décembre 2021. Il n'est pas pertinent de présenter des comptes consolidés au 30 juin 2021.

3.4 Méthodes

Les principes de consolidation utilisés par le Groupe sont l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence des titres de participation.

Divers retraitements des comptes sociaux des sociétés du Groupe sont opérés au cours du processus de consolidation. Les principaux retraitements sont :

- Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes à l'ensemble consolidé, y compris les dividendes,
- Reconnaissance des impôts différés,
- Retraitement des frais d'acquisition des titres,
- Comptabilisation des engagements de retraite,
- Elimination des provisions réglementées.

3.5 Écarts d'acquisition

Détermination

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Les biens destinés à l'exploitation sont évalués à la valeur d'utilité. Les biens non destinés à l'exploitation sont estimés à leur valeur de marché à la date d'acquisition ou, en l'absence de marché, à leur valeur nette probable de réalisation.

▪ Écarts d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Immobilisations incorporelles » conformément au nouveau règlement ANC 2020-01.

▪ Écarts d'acquisition négatifs

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».

Il n'existe aucun écart d'acquisition à ce jour. Toutes les sociétés du périmètre de consolidation ont été constituées par le groupe.

3.6 Frais de recherche et développement (« R&D »)

Les coûts de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles dès que les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- l'intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre,
- la capacité à l'utiliser ou le vendre,
- l'actif générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour réaliser le projet,
- la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

L'ensemble des coûts de développement engagés, déterminés projet par projet en fonction des temps réellement passés par les ingénieurs du bureau d'étude ainsi que des frais directs s'y rattachant, sont étudiés et les projets sont comptabilisés à l'actif, pour le coût engagé, à compter de la date à laquelle l'ensemble des critères sont respectés.

Les frais de développement ne satisfaisant pas à ces critères sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les subventions reçues au titre des projets de développement figurent au bilan dans le poste "Autres Capitaux propres". Elles sont inscrites dans le compte de résultat dans le Résultat exceptionnel au même rythme que les frais, liés aux projets auxquels elles sont liées, sont reconnus en compte de résultat.

3.7 Autres immobilisations incorporelles

Les autres actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs bénéficieront au Groupe et lorsque les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable.

La valeur brute des immobilisations incorporelles est exprimée au coût historique.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie estimée :

Description	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Brevets	Linéaire	5 ans
Frais de programmes informatiques	Linéaire	1 an et 3 ans
Frais de recherche et développement	Linéaire	18 mois à 5 ans

3.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation, déterminés selon le mode linéaire, sont calculés en fonction de la durée de vie prévue des biens concernés :

Description	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	2,6,8 et 10 ans
Matériels de bureau et informatique	Linéaire	2, 3 et 8 ans
Mobilier	Linéaire	8 et 10 ans
Prototypes	Linéaire	1 an
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10 ans

3.9 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de dépôts et cautionnements évalués à leur coût d'entrée au bilan. Elles font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute.

3.10 Contrats de location

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges d'exploitation.

En matière de crédit-bail et de location financement, le groupe a retenu la méthode de référence du règlement ANC 2020-01.

L'activation des crédits baux au bilan consolidé du Groupe se traduit par la constatation de l'actif initialement financé, et de la dette restant à rembourser aux sociétés de crédit-bail au passif.

3.11 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, selon la méthode FIFO.

Le coût des produits finis comprend le prix des composants, la charge de main d'œuvre nécessaire à l'assemblage, les frais généraux de production du sous-traitant. Il intègre aussi d'autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

La Direction détermine à la clôture la valeur nette de réalisation des produits en stocks au regard du prix de vente attendu après déduction des coûts estimés pour l'achèvement et la commercialisation.

Dans le cas, où le prix de revient d'un produit serait supérieur à sa valeur nette réalisable, une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée. La dépréciation peut être reprise si les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

3.12 Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sur lesquelles un risque de non-recouvrement est identifié en fin de période font l'objet d'une dépréciation. L'analyse du risque de non recouvrement tient compte de critères tels que l'ancienneté de la créance, l'existence d'un litige ou la situation financière du client.

3.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les montants pris en compte dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie correspondent aux liquidités, aux dépôts bancaires à vue et autres placements court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois, convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un

risque négligeable de changement de valeur ou de perte en capital. Les découverts bancaires sont comptabilisés en passifs financiers.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché et au cours de change en vigueur à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en résultat financier.

3.14 Capital

Les frais liés à l'introduction en bourse (Euronext Access +) et à l'augmentation de capital de février 2022 ont été comptabilisés en moins de la prime d'émission pour 417 Keuros.

3.15 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs et sur autres créditeurs (dettes fiscales et sociales) sont évaluées à leur valeur nominale.

3.16 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

Ainsi une provision est comptabilisée à la clôture si le groupe a une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources. Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation de la sortie de ressource qui sera nécessaire pour éteindre les obligations.

Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des demandes faites et de leurs chances réelles de réalisation.

3.17 Avantages au personnel

La provision pour indemnités de fin de carrière comprend les indemnités conventionnelles de fin de carrière spécifiques au régime français.

La provision est estimée par application d'une méthode actuarielle rétrospective prenant en compte le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation.

La provision pour indemnités de fin de carrière est enregistrée en provision pour risques et charges

3.18 Impôts différés

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte des différences temporelles entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable. Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. A ce titre le Groupe reconnaît comme assiette de calcul des actifs d'impôts différés, les profits attendus dans les cinq exercices suivant la date d'arrêté, tels qu'ils ressortent de Business Plans arrêtés par le Président.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, afin de déterminer si cette valeur doit être réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant soit disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, une augmentation sera effectuée dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants soient disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les taux d'impôts retenus pour calculer les impôts différés sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera. Les effets de modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé. Les impôts différés actif et passif sont compensés entité fiscale consolidée par entité fiscale consolidée.

Au 30 juin 2022, les impôts différés ont été calculés au taux de 26,5 % (à - 1 an) et au taux de 25% (à + 1 an).

En cas de changement de taux d'impôt, les impositions différées sont ajustées au nouveau taux en vigueur sur l'exercice où le changement est connu et l'ajustement imputé en compte de résultat.

Note 1 : Immobilisations incorporelles

En K - EUR

Valeurs brutes	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	30/06/2022
Ecarts d'acquisition						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	186					186
Immobilisations incorporelles en crédit bail et assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours	270				-270	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	456				-270	186

Amortissements et provisions	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	30/06/2022
Ecarts d'acquisition						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	113	4				117
Immobilisations incorporelles en crédit bail et assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	113	4				117

Valeurs nettes	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	30/06/2022
Ecarts d'acquisition						
Marques						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	73	-4				70
Immobilisations incorporelles en crédit bail et assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours	270				-270	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	343	-4			-270	70

Note 2 : Immobilisations Corporelles

En K - EUR

Valeurs brutes	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	30/06/2022
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage	61					61
Immobilisations corporelles en crédit bail et assimilés						
Autres immobilisations corporelles	2					2
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	64					64

Amortissements et provisions	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	30/06/2022
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage	61					61
Immobilisations corporelles en crédit bail et assimilés						
Autres immobilisations corporelles	0	0				0
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	61	0				62

Valeurs nettes	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	30/06/2022
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage						
Immobilisations corporelles en crédit bail et assimilés						
Autres immobilisations corporelles	2	-0				2
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Valeurs nettes	2	-0				2

Note 3 : Immobilisations Financières

En K - EUR

Valeurs brutes	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	30/06/2022
----------------	------------	---------------	-------------	-------------------	------------

Titres de participations
 Créances rattachées à des participations
 Autres titres immobilisés
 Prêts
 Autres immobilisations financières
 Titres mis en équivalence

Valeurs brutes

Provisions	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	30/06/2022
------------	------------	---------------	-------------	-------------------	------------

Titres de participations
 Créances rattachées à des participations
 Autres titres immobilisés
 Prêts
 Autres immobilisations financières
 Titres mis en équivalence

Provisions

Valeurs nettes	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	30/06/2022
----------------	------------	---------------	-------------	-------------------	------------

Titres de participations
 Créances rattachées à des participations
 Autres titres immobilisés
 Prêts
 Autres immobilisations financières
 Titres mis en équivalence

Valeurs nettes

Note 4 : Stocks

En milliers d'euros

Description	30-juin-21	31-déc.-21
Matières premières et composants		
Produits finis & Travaux en cours	29	0
Total Stock brut (1)	29	0
Matières premières et composants		0
Produits finis & Travaux en cours	0	0
Total Provisions pour dépréciation des stocks	0	0
Total - Stocks	29	0

(1) Les stocks des filiales sont nets de l'élimination de la marge intra-groupe.

Note 5 : Clients et Comptes rattachés

En milliers d'euros

Description	30-juin-22	31-déc.-21
Montant des clients bruts cédés et non cédés	43	1
Dépréciation	0	0
Montant net	43	1

Note 6 : Trésorerie et équivalent trésorerie

En milliers d'euros

Situation nette de trésorerie	30-juin-22	31-déc.-21
Concours bancaires		
Concours bancaires et autres dettes bancaires courants		
Total découverts bancaires	0	0
Disponibilités		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	2 197	221
Total disponibilités	2 197	221
Total situation nette de trésorerie	2 197	221

Note 7 – Endettement

En milliers d'euros

Endettement financier net	30-juin-22	31-déc.-21
Dettes financières "Capitaux propres Autres"		
Subvention d'investissement	63	
Avances conditionnées		
Dettes financières "Capitaux propres Autres"	63	0
Emprunts et dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts en crédit-bail		
Concours bancaires et autres dettes bancaires courantes		
Autres dettes financières (2)		
Total emprunts et dettes financières	0	0
Total dettes financières brutes	63	0
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	2 197	221
(Excédent) / Endettement net avec intérêts courus incluant le:	2 260	221

Note 8 – Information sectorielle

La répartition du chiffre d'affaires consolidé, du résultat d'exploitation et des actifs sectoriels est la suivante :

En milliers d'euros				
	DEXTRAIN	MDVIT	Autres	TOTAL GROUPE
Chiffre d'affaires	33	19	0	52
Résultat d'exploitation	-93	-50	-232	-375
Actifs sectoriels	-60	-31	-232	-323

Note 9 – Effectifs et avantage au personnel

Entité	Pays	30-juin-22	31-déc.-21
MEDICAL DEVICE VENTURE (Ex PICOWAN)	France	2	0
DEXTRAIN	France	3	1
POLA DERME	France	1	0
MDV IT	France	0	1
LIFI MED	France	0	0
DOMISANTE	France	0	0
Total		6	2

Attribution gratuite d'actions

L'assemblée générale des actionnaires de la Société du 28 janvier 2022 a conféré au conseil d'administration, par la 10ème résolution, une autorisation à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, dans la limite de 10% du capital social.

Tenant compte de la dilution subie par les actions attribuées le 14 septembre 2021 (en % du capital social) et rappelant que ces attributions ont également pour objet de renforcer la participation des attributaires au capital de la Société, le Conseil d'administration du 21 avril 2022 a fait usage de cette autorisation et mis en place un second plan d'attribution gratuite d'actions ordinaires au bénéfice de Monsieur Loïc Poirier, de Madame Bénédicte Ernout et de Monsieur Guillaume Burkel (le « Plan 2022 n°1 ») dans la limite de 10% du capital à la date du présent Conseil d'administration, soit 119.165 actions. Compte tenu des 100.000 actions attribuées gratuitement le 14 septembre 2021, ce Plan 2022 n°1 a porté sur l'attribution gratuite de 19.165 actions.

Nom du bénéficiaire	Prénom du bénéficiaire	Nombre d'actions attribuées le 21 avril 2022
POIRIER	Loïc	11.499
ERNOULT	Bénédicte	3.833
BURKEL	Guillaume	3.833

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par les bénéficiaires le 21 avril 2023. Elles devront être conservées au nominatif, et ne pourront être cédées pendant une période de conservation d'un an à compter de l'expiration de la période d'acquisition, soit jusqu'au 21 avril 2024 inclus. Conformément aux dispositions légales, des exceptions usuelles figurent dans le règlement du Plan.

A l'issue de la période de conservation, les actions attribuées gratuitement pourront librement être cédées par les bénéficiaires du Plan à l'exception d'une quote-part représentant 10% du nombre d'actions attribuées gratuitement aux bénéficiaires du Plan, laquelle ne pourra être librement cédée par les bénéficiaires du Plan qu'après la cessation de leurs fonctions, conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Note 10 – Résultat par actions

	Du 1er janvier au 30 juin 2022	Du 1er janvier au 31 décembre 2021
Résultat Net par action en euros	-0,2408	-0,5465
Nombre d'actions retenu	1 191 666	1 000 000
Résultat Net dilué par action en euros	-0,2408	-0,5465
Nombre d'actions retenu	1 191 666	1 000 000

Note 11 – Transactions avec les parties liées

Au 1er semestre 2022, il n'y a pas eu de variation significative dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport aux éléments présentés dans le Rapport de gestion 2021.